

# **RAPPORT D'ACTIVITES POUR L'EXERCICE 2016**

# 1° PERSONNEL

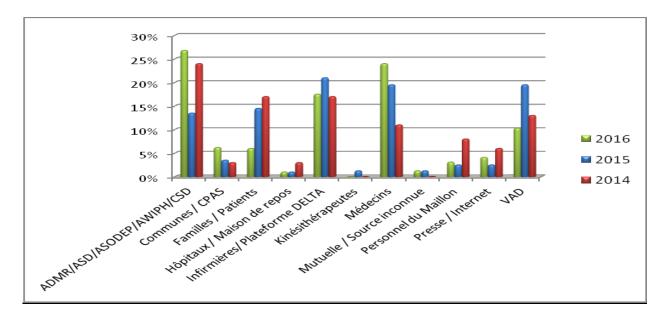
- 1 secrétaire à ½ temps.
- 1 assistante sociale dont le régime de travail est passé de temps plein à 4/5 temps au 1<sup>er</sup> juillet 2016.
- 1 coordinatrice à ¾ temps.
- 17 gardes à domicile à ½ temps.
- 9 gardes à domicile à ¾ temps.

# 2° PRESTATIONS DES GARDES-MALADES

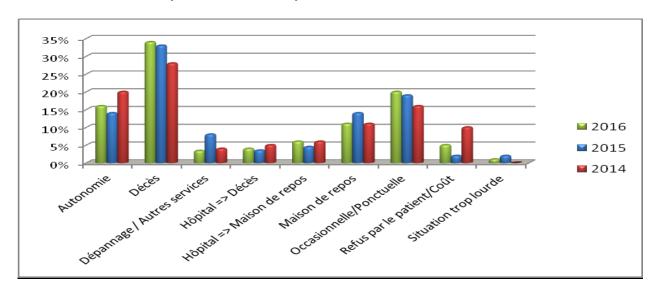
Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016, 149 familles ont été aidées par notre service.

Années	2016	2015	2014
Nombre de demandes introduites :	200	225	177
<ul> <li>Total des demandes non réalisées</li> </ul>	51	83	60
<ul> <li>Total des demandes réalisées</li> </ul>	149	142	117
♥ Nouvelles demandes	97	82	72
♥ Demandes antérieures	52	60	45

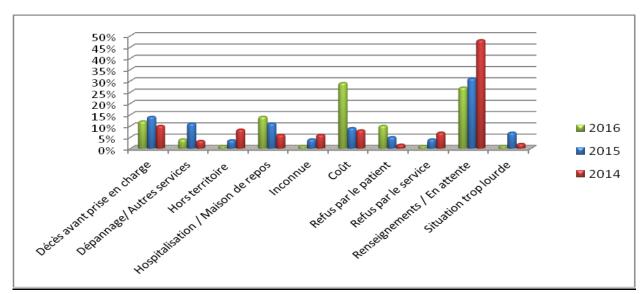
Pour les 97 nouvelles demandes introduites en 2016, le service a été renseigné par :



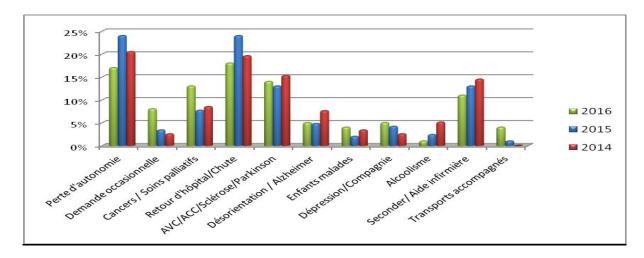
Les raisons de l'arrêt des prestations en 2016 pour les 90 anciennes demandes aidées en 2015 sont:



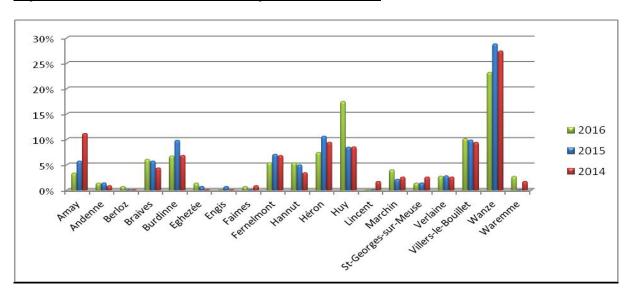
• Les raisons pour lesquelles 51 demandes n'ont pas donné lieu à une prise en charge en 2016 sont :



# En 2016, 149 familles ont fait appel au service du Maillon pour les raisons suivantes :

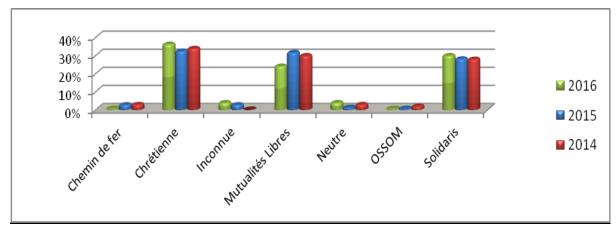


# • Répartition des 149 demandes réalisées par « Communes » :



Heures prestées en 2016	Nombre de familles aidées en 2016	<u>Communes</u>
6.443	10	Burdinne
4.449	34	Wanze
4.319	9	Braives
2.718	8	Fernelmont
2.178,5	26	Huy
1.918	6	Marchin
1.468,5	15	Villers-le-Bouillet
1.142,5	11	Héron
1.102	2	Andenne
883	5	Amay
533	4	Verlaine
416	2	Eghezée
340	4	Waremme
102.5	8	Hannut
81.5	2	St-Georges-sur-Meuse
81	1	Berloz
2	1	Faimes

#### Répartition des 149 demandes réalisées par « Mutuelles » :



( Mutualités Libres = Euromut, Partenamut, Omnimut, Libra, Securex )

### 3° ACTIVITES EXTRA-PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL

- Souper «boulettes frites» organisé par l'amicale le 17 septembre 2016 au profit du « P'tit Maillon ».
- Anniversaire des bénéficiaires du Maillon.
- Visite de Saint-Nicolas et après-midi récréative pour les enfants du personnel du Maillon.
- Tournée du Père Noël auprès des bénéficiaires du Maillon et distribution de «cougnous ».
- ⇒ Toutes ces activités ont été réalisées avec la participation financière de l'amicale du « P'tit Maillon ».

# 4° TARIFS / BUDGETS

- Tarifs en application au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :
  - ⇒ Prestations de nuit : forfait de 40 €, 50 € ou 60 € selon les revenus et les communes.
  - ⇒ Prestations de jour : 3.50 €, 5 €, 6.50 € et 9 € / heure prestée.
  - ⇒ Prestations après 21h00 : + 1 €/heure prestée.
- Au 1<sup>er</sup> juillet 2016, modification du taux de remboursement des frais de déplacements du personnel à 0.3363 €/kilomètre pour les employés ne bénéficiant pas de l'Omnium-Mission du Maillon et remboursement à 0.2902 €/kilomètre pour les employés ayant souscrit à cette assurance.
- Forfait déplacement par famille :
  - ⇒ 3.50 € et 4.50 €/déplacement.

La recette des prestations du service gardes-malades du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016 s'élève à **699.669,32 €** (prestations, subsides des Communes et CPAS, aide du FOREM, cotisations, AMEH, dons...).

#### Heures réellement prestées dans le courant de l'année 2016 :

25.183 heures (dont 1.774,5 prestées les dimanches/jours fériés – 3.685,25 heures de soirée/de nuit).

#### Heures réellement prestées en :

2015:	24.667,50	(1.644,50 dimanche/fériés – 4.130,00 soirée/nuit)
2014:	25.110,00	(2.306,00 dimanche/fériés – 2.679,50 soirée/nuit)
2013:	24.396,00	(2.301,50 dimanche/fériés – 2.614,50 soirée/nuit)
2012:	23.164,00	(2.090,50 dimanche/fériés – 2.491,00 soirée/nuit)
2011:	23.505,00	(2.349,50 dimanche/fériés – 2.851,00 soirée/nuit)

#### Résultat financier en 2016 : + 0.68 €/heure.

→ 699.669,32/24.183 = **27.78** €/heure or le coût est de (682.514,53/25.183)= **27.10** €/heure.

# Résultat financier des années précédentes :

2015:	+ 0.98 €/heure	27.92 €/heure	or le coût était de 26.94 €/heure.
2014:	+1.62 €/heure	27.33 €/heure	or le coût était de 25.71 €/heure
2013:	- 1.01 €/heure	26.71 €/heure	or le coût était de 27.72 €/heure.
2012:	- 0.54 €/heure	27.12 €/heure	or le coût était de 27.66 €/heure.
2011:	+0.54 €/heure	26.21 €/heure	or le coût était de 25.67 €/heure.

#### 5° SUBSIDES ET CONVENTIONS

- Réintroduction des demandes de subsides auprès des communes : AMAY ANDENNE BRAIVES –
  BURDINNE FERNELMONT HANNUT HERON HUY MARCHIN VERLAINE VILLERS-LE-BOUILLET et
  WANZE.
- Cotisations des membres adhérents de l'Assemblée Générale : 1.635€.
- Communes « non partenaires » : AMAY ANDENNE HUY MARCHIN.

Subsides reçus en 2016 : <u>13.150€</u>		Conventions allouées en 2016 : 19.071,5€	
Commune de HERON (pour 2015) (4972 habitants)	2.500 €	CPAS de BRAIVES (5939 habitants)	7.755 €
Commune de HERON (pour 2016) (4972 habitants)	2.500 €	CPAS de BURDINNE (2987 habitants)	5.989,50 €
Commune de VILLERS-le-BOUILLET (6312 habitants)	1.350 €	CPAS de FERNELMONT (7335 habitants)	3.930 €
Commune de WANZE (13238 habitants)	6.799,50 €	CPAS de VERLAINE (3913 habitants)	1.084 €
PCS de Hannut (15577 habitants)	1.500 €	PCS de HANNUT (15577 habitants)	313€

#### 6° FORMATIONS

Une partie des gardes à domicile ainsi que l'assistante sociale du Maillon ont pu assister le 20 février 2016 au « 17<sup>ème</sup> Symposium en soins continus » organisé par Aide et Collaboration en Hesbaye (ACH) et par la Plateforme de la Province de Liège des soins palliatifs (PPLSP). Le thème de cette journée était « *Démence ou pas, ça change quoi ? Remettons nos idées en place...* ».

L'assistante sociale a participé à une conférence le 12 mai 2016 sur le thème « Alzheimer » à l'initiative du Conseil Consultatif des Ainés de Wanze .

En mai 2016, une formation axée sur «*Le rôle de l'ergothérapeute dans l'acccompagnement au domicile* » a eu lieu. Il s'agissait d'une séance de 2 heures présentée aux gardes à domicile par Madame Agnès PIETTE.

Les gardes à domicile, réparties en 2 groupes de 12 personnes, ont pu également suivre une formation en novembre 2016 sur le thème de « *La manutention* ». Celle-ci était organisée sous la forme d'une remise à niveau de 7 heures dispensée par Monsieur Claude LAMBRECHTS.

Une table ronde sur l'accompagnement des personnes atteintes de sclérose latérale amyotrophique a été organisée à FRAITURE en décembre 2016. Les gardes à domicile étaient libres d'y assister ou non.

En 2016, le service du Maillon a accueilli 8 stagiaires « aides-familiales » et/ou « aides-soignantes » ainsi que 3 stagiaires « assistantes sociales ».

# 7° REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration s'est réuni 10 fois du 01/01/2016 au 31/12/2016 afin d'assurer la gestion du service. Lors de ces réunions, ont été soulevés les points suivants :

- Reconduction des conventions avec les communes et/ou les CPAS partenaires.
- Développement d'un « Guide d'accompagnement et de découverte» du Maillon.
- Mise en place d'un service de « transports accompagnés » sur Wanze.
- Constitution d'une réserve de recrutement et engagement de nouvelles gardes à domicile.
- Transfert des locaux du Maillon avec ceux de l' «AMEH» vers Braives en juin 2016.
- Envisager la création d'une activité secondaire de «Titres-services».
- Organisation de la fête du personnel (11/03/2016) et du drink de fin d'année (22/12/2016).

# 8° PERSPECTIVES D'AVENIR

- Pérénisation des conventions et subsides avec les communes et/ou les CPAS partenaires.
- Envisager le développement et l'extension du service de «Transports accompagnés».
- Finalisation et impression d'un «Guide d'Accompagnement et de Découverte» du Maillon.
- Poursuite des formations pour le personnel du Maillon.
- Acquisition de nouveaux locaux à Braives pour le Maillon et préparation du déménagement.
- Envisager la création d'un centre d'accueil de jour.